Image not found or type unknown

Location residence secondaire en meublée

Par **Sanp**, le **30/07/2019** à **14:24**

Bonjour,

j'ai travaillé à Paris depuis quelques anneés mais je suis fiscalement resident en Italie ou je suis retourné recemment et j'habit maintenant avec la famille.

A Paris j'ai acheté un studio que est ma residence secondaire (residence principale en italie) et que je voudrais louer meublée.

Pour simplifier...studio meublée - residence secondaire - durée location 3 mois minimum (renouvelable) - pas de location à la nuit ou semaine.

Deux questions:

Quel type de contrat je peux utiliser...residence secondaire soumis au code civil (art 1708 etc)?

Je suis obligé de faire d'obtenir l'authorisation de la Mairie de Paris (enregistrement pour location saisonniere)?

Cordialement

Gio

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés